

ECOLE ELEMENTAIRE de La Pierre Levée
RUE NATIONALE
17220 LA JARNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du lundi 4 juin 2018

Présents : M. Fleurant, directeur de l'école, Mmes Accary, Larmaillard, Teyssède, M. Dupont, enseignants.

Parents élus : Mmes Rodrigues, Burgaud, Dubrun, Coumarin, Delcroix, Laurent, Vergnault, Fauqueux

Mairie : Mme Thouvenin

Périscolaire : Mme Salomon

Excusés : M. Florentin, IEN de la circonscription, M. Gabucci, M. Coppolani, Mme Sorbe

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du procès verbal du conseil d'école précédent.
- Prévision des effectifs à la rentrée 2018
- Etat des comptes OCCE
- Organisation matérielle
- Animations
- Projets de classes
- Projet d'école 2018-2021 : présentation
- Questions diverses

Secrétaires de séance :

- Mme Accary
- Mme Coumarin

1-Approbation du PV du Conseil d'école du 5 mars 2018

Le procès verbal est adopté

2- Prévisions effectifs rentrée 2018

Situation des effectifs à la rentrée 2018 :

Données actuelles :

124 enfants scolarisés,
24 départs en sixième,

22 inscriptions en provenance de la maternelle de La Jarne
6 inscriptions provenant d'une autre école

La prévision actuelle et provisoire est de 128 élèves en septembre.

Le détail par niveau s'établit comme suit :

CP : 24

CE1 : 31

CE2 : 27

CM1 : 24

CM2 : 22

soit un total de 128 élèves

La répartition des élèves dans les cinq classes sera entérinée lors du Conseil des Maîtres du vendredi 31 août et officialisée le lundi 3 septembre, jour de la rentrée des classes.

Au niveau de l'équipe éducative, madame Seydoux qui effectue le complément de service du directeur, a obtenu un poste à l'école de Périgny. Elle sera remplacée par madame Zekic, qui a déjà eu l'occasion de venir dans l'école comme remplaçante.

3- Etat des comptes OCCE

Les comptes sont consultables dans le classeur mis à disposition.

L'équipe enseignante remercie vivement l'AJPE pour son récent don de 580 euros au profit de la coopérative scolaire pour aider au financement de la sortie au Vertigo parc. La somme étant conséquente, la moitié sera utilisée pour la sortie accrobranches, le reste sera utilisé aussi pour les sorties des autres classes.

4- Organisation matérielle

Ordinateurs : Plan aire en cours. Ils seront récupérés à la rentrée, en espérant que nous pourrons les installer (cela dépendra de l'avancement des travaux de la classe de CE2). Le plan aire est une dotation du Conseil départemental d'ordinateurs qui ne sont plus utilisés par les collègues.

Aussi, pour l'équipement de la salle informatique, la commune de La Jarne a voté dans son budget une somme de 1 500 €.

Connexion internet : La connexion est longtemps restée instable, cela s'améliore maintenant. Le technicien a pu être joint ce matin. Il a procédé à des reparamétrages.

Les enseignants soulèvent le problème des toilettes adultes qui sont utilisés par les enfants lors des créneaux horaires de la garderie. Cela pose un problème en terme d'intimité (adultes qui ouvrent la porte et se trouvent nez à nez avec des élèves culotte baissée) ainsi que d'hygiène, les enfants n'étant pas très pointilleux sur l'utilisation de la chasse et de la balayette.

5- Animations : course, carnaval, kermesse

Course : Le cross. Reporté au 1er juin du fait de la météo, la manifestation s'est déroulée dans la convivialité. Les enfants de maternelle (GS) étaient cette année conviés. Les retours de la directrice de la maternelle et des familles sont très positifs, la participation à l'évènement étant ressentie comme valorisante par les enfants, et constituant donc un élément de lien intéressant entre la maternelle et l'école élémentaire.

Carnaval : Vendredi 4 mai : bilan par madame Salomon. Le choix du vendredi au lieu du samedi a généré une fréquentation importante. Les enfants étaient contents de pouvoir venir déguisés à l'école dès le matin et de profiter d'activités sur le temps du midi.

Kermesse : Elle se tiendra le vendredi 22 juin à partir de 17 h 30. L'opération tombola a bien avancé. De nombreux lots seront proposés.

6- Projets de classes

- CP : Sortie ferme pédagogique du 27 avril avec les CE1: les enfants ont beaucoup apprécié de voir tous les bébés animaux "en vrai". Sortie prévue avec maternelle : rallye-jeux dans La Jarne
- CE1 : Sortie de Salles sur Mer le 8 juin, les élèves iront à vélo. 28 juin rencontre sportive à Salles sur Mer, à vélo aussi avec les CE2
- CE2 : Jeudi 7 juin sortie Vertigo parc à vélo avec pique-nique. Sortie Salles sur Mer à Vélo : rencontre sportive.
- CM1 : échange scolaire avec Salles Sur Mer, préparation sortie vélo.

Balle ovale : rencontre le jeudi 3 mai à la plaine des jeux de Port Neuf .

- CM2 : Balle ovale : rencontre le jeudi 3 mai à la plaine des jeux de Port Neuf. Attitude très positive des enfants

Sortie au collège d'Aytré le 4 juin. Les enfants se sont bien comportés. Ils étaient intimidés et donc un peu effacés.

Sortie au Vertigo parc le 7 juin avec les CE2.

7- Projet d'école 2018-2021

Présentation : La nouveauté de ces derniers projets est leur transversalité sur les écoles maternelles et élémentaires. Ils ont donc été élaborées conjointement par les deux équipes.

Etat des lieux :

- Les objectifs atteints au regard du projet d'école 2014-2018 : la liaison maternelle-CP, l'autonomie, la confiance en soi, la mémorisation des tables et le calcul mental. La concentration s'améliore, mais des progrès restent à faire.

- L'analyse des indicateurs montre des déficits dans le domaine de la langue orale et écrite (vocabulaire, compréhension en Cycle 1, maîtrise du geste à l'écrit et production de phrases au Cycle 2, difficultés de maîtrise syntaxique au Cycle 3).

- Les équipes relèvent aussi un déficit dans l'engagement des familles : baisse de la participation aux élections de représentants de parents d'élèves, taux d'absentéisme en hausse (dont de nombreuses ne sont pas justifiées), augmentation importante des réunions de médiation pour remédier aux problèmes de mauvaise ambiance dans les classes de Cycle 3.

Une parenthèse doit être ouverte aussi pour faire remarquer aux familles, que ce déficit d'investissement s'observe au quotidien (apprentissage des leçons bâclé au cycle 3, poèmes pas sus...), mais aussi des négligences qui nuisent à la qualité du travail (absences, retards...).

Les retards récurrents de certaines familles sont d'ailleurs un problème lourd à gérer. Le directeur doit-il passer ses matinées à faire le portier au lieu de travailler sereinement avec ses élèves ? Les enseignants réfléchissent à des solutions pour tenter d'enrayer ces dysfonctionnements.

- Les priorités définies par les équipes : travail sur le langage oral et écrit, travail sur la relation école-familles (respect des autres, des règles, rigueur dans le travail)

• **La mise en oeuvre :**

- Pédagogique : sous la responsabilité de chaque enseignant en classe

- Les actions de partenariat : actions pour faire venir les parents à l'école, renforcer les liens avec les partenaires (parents, mairie, AJPE).

Pérennisation des actions : carnaval, kermesses, sorties.

Mise en place d'un projet de double classe transplantée tous les deux ans, devant permettre à tous les élèves de l'école de partir durant leur scolarité, au moins une fois.

- Ces actions nécessitent un gros travail de coopération, mais aussi des moyens financiers importants. A ce sujet, l'équipe pédagogique remercie l'équipe municipale pour la création d'une nouvelle ligne budgétaire de 2 000 euros pour le financement de classes de découverte. Nous tenons aussi à féliciter l'AJPE qui collabore efficacement à toutes les actions qui ont pour but d'améliorer la vie des enfants au sein de l'école. La prochaine étape est la tombola de la Kermesse. Le tirage des lots aura lieu de soir de la fête.

8- Questions diverses :

- Le problème des retards récurrents se pose également le soir à la sortie de l'école, lorsque les parents ne viennent pas chercher leurs enfants et qu'ils ne sont pas inscrits à la garderie. A partir de 16h30, les enseignants ne sont plus responsables des enfants. Si les enfants ne sont pas inscrits à la garderie, la commune n'est pas tenue de prendre en charge ces enfants. Ils sont tout de même accueillis en garderie, mais cela pose des problèmes en terme de responsabilité et d'organisation. Il est rappelé que les parents doivent avertir la garderie avant 15H00.

- Question des enseignants : les casques étant obligatoires dans le code de la route pour les enfants de moins de 12 ans qui circulent à vélo, nous envisageons de prendre des mesures pour inciter les enfants qui viennent à l'école à bicyclette, à respecter ce point.

- Proposition de madame Thouvenin de partager les cahiers de correspondance de l'école pour l'information des familles sur les événements du périscolaire : l'équipe trouve l'idée intéressante, sous réserve que chacun utilise une partie bien distincte du cahier et que tout ne soit pas mélangé.

- Panier de basket : son installation dans l'école ne peut être effectuée par les services techniques de la mairie. Elle doit être faite par un professionnel agréé et validée par un bureau de contrôle. Ce qui

augmente exponentiellement son coût et reporte momentanément ce projet.

- Problème des saucés à la cantine : question à renvoyer à la mairie, ne peut-être débattue en conseil d'école. Madame Thouvenin fait part d'une proposition de la mairie pour que les parents puissent venir découvrir la cantine scolaire : sur inscription, cinq parents pourraient venir manger à la cantine.

- Explication claire du projet d'école en début d'année scolaire.

Les secrétaires,

Le directeur,

Mme ACCARY

Mme COUMARIN

M. FLEURANT